



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION

du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP du Jeudi 04 AVRIL 2024

Lieu : Visioconférence aux domiciles de chacun

Horaire : 18h30 à 20h00

Ordre du jour :

- Validation du CR de la réunion précédente
- Point licences et mutations
- Point budget et demandes de subventions
- Vote sur le forfait arbitre infligé aux clubs pour les clubs qui minoreraient le besoin en arbitres
- Point sur les championnats et coupes en cours
- Élections 2024 pour le mandat de 2025/2028 : qui continue ? qui arrête ? recrutement de nouveaux ?
- Point sur le travail des commissions
- Questions diverses à envoyer avant le mardi 2 avril 2024

Rédacteurs : Maryse Duchêne Droff.

Présents : Maryse Duchêne Droff, Mélanie Maudet, Martine Raymond, Didier Canevet, Robert Durand, Loïc Eymerit, Michel Humo, Jérôme Maudet, Éric Phelep, Roland Pyron & Christian Robelet.

Absents excusés : Paola Gilbert, Philippe Bihet & Julien Le Coq.

Début de la réunion à 18h30

- **Ouverture par Maryse Duchêne Droff**, Présidente.
- **Validation du CR de la réunion du 7 mars 2024** : le CR est adopté à l'unanimité moins une abstention, celle de Robert Durand, absent le 7 mars.
- **Point licence** : 1910 licences dont 51 jeunes, 1239 vétérans et 620 seniors, 129 mutations dont 22 externes.
- **Point budget et demandes de subventions**
 - **Demandes de subventions** : des demandes de subventions ont été faites auprès du département (fonctionnement et fiche action) et auprès de la Fondation du Crédit Agricole pour une aide au financement du centre d'entraînement départemental. En attente des décisions. Le bilan comptable et de mise en œuvre de la subvention obtenue auprès de l'ANS en 2023 a également été réalisé. La campagne ANS 2024 est ouverte jusque mi-avril 2024.
 - **Point Budget** : compte bancaire : 2626.51€ après toutes les opérations effectuées. 55000€ sur le livret.
- **Point sur les commissions**
 - **Commission Arbitrage**

Didier Canevet est indisponible pour arbitrer quelques semaines suite à un problème de santé. Les 4 journées de stage d'arbitrage ont été réalisées par les 1ère année. Frédéric Ladroue a fait une seule journée et a abandonné le cursus. Il y a donc Nadège Nogré, Régine Barre et Maryse Duchêne Droff qui ont fait l'ensemble de la formation. Didier Canevet propose de valider le parcours de ces 3 personnes. Le CoDir valide le parcours de ces 3 nouvelles recrues qui rejoignent l'effectif titulaire du département. L'effectif des arbitres reste donc identique à 2023 puisque 3 personnes ont arrêté en ce début 2024.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION

du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP du Jeudi 04 AVRIL 2024

Didier Canevet souligne le nombre critique des arbitres sur le département d'autant plus que sur les arbitres, 4 sont au comité et cumulent les délégations avec les arbitrages, ce qui limite le nombre d'arbitrages possibles pour ces personnes.

Les clubs doivent s'emparer du sujet et trouver des candidats. La prochaine formation tronc commun se déroulera le 9 novembre prochain. Trégueux est le lieu envisagé pour cette formation. Attention à la mise en œuvre du nouveau règlement qui va obliger les clubs à avoir un certain nombre d'arbitres en fonction de leurs nombres d'équipes dans différents championnats. Et il n'est pas inutile de rappeler que sans arbitre, il ne sera pas possible de mettre en place les championnats.

Le comité rappelle également que les clubs qui organisent des concours en semaine ont l'obligation en l'absence d'arbitres de désigner une personne pour mesurer les points et que les présidents de club ont l'obligation de faire respecter le règlement de la fédération. Ils ont également l'obligation de d'informer le comité et la commission concours de toutes demandes de concours qui ne figurent pas au calendrier.

Le comité constate que la réglementation sur les concours amicaux n'est pas respectée dans tous les départements bretons. Le CD22 portera une proposition au niveau du comité régional de n'autoriser que les clubs qui ont au moins un arbitre d'organiser des concours animations en semaine avec l'obligation d'un arbitre sur ces concours .

○ Commission championnats qualificatifs

- Tir de précision jeunes : champion Lenny Gauthier de Plouisy et Marilyn Hellio de Trégueux. Ils seront à Bourg des Comptes pour le championnat régional.
- Doublette provençal : Arthur Lévêque et Julien Gorry représenteront le comité au France.
- Tête à tête jeunes
 - Lenny Gauthier en junior et le finaliste Gildas le Vusuque du club de la Baie
 - Ethan Belkhir en cadet et la finaliste Maewenn Maudet de Broons
 - Tom Fefeu en minime du club de la Baie et en finaliste Pierre Riguet de Loudéac.
- Prochain championnat, le tripléte senior masculin et féminin à Loudéac les 6 et 7 avril.
- Toutes les circulaires du 1^{er} semestre ont été envoyées par mail au club.

○ Commission Jeunes

- Centre d'entraînement régional : un junior du CD22 a été intégré dans la nouvelle équipe jeunes du CER 2024 ,il s'agit de Lenny Gautier du PCPG. Il rejoint Ethan Belkhir. Le CD22 a un minime qui potentiellement peut également intégrer le CER.
- La 1^{ère} journée du CDC avec l'entente CD56/CD22 a eu lieu le dimanche 24 mars. Il faut noter :
 - les difficultés d'organisation du planning des matchs des différentes catégories car nous avons eu le nombre d'équipes exact du CD56 ,le mardi 19 mars à 20h00.
 - le délai trop court pour prévenir certains parents de ne pas se déplacer le dimanche matin car leur enfant ne jouait pas
 - Il y a 3 équipes du CD22 et 1 équipe du CD56 en catégorie Benjamins minimes, il y a d'ores et déjà une équipe du CD22 qualifiée car elle a deux victoires et sont qualifiées les deux premières équipes de chaque catégorie.
 - Il y a 4 équipes du CD22 et 2 équipes du CD56 en catégorie cadets, il reste 3 rencontres à



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION

du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP du Jeudi 04 AVRIL 2024

effectuer : une rencontre ,le samedi 27 avril après-midi à Pontivy et deux rencontres le dimanche 28 avril à Pontivy avec une équipe du CD56 très forte.

- Nous avons 2 équipes du CD22 et 2 équipes du CD56 en catégorie juniors, il y a l'équipe de l'entente Plouisy La Baie qui est qualifiée avec deux victoires et la dernière rencontre du dimanche 28 avril contre l'équipe du CD56 définira le classement.

- Loïc Eymerit a été interpellé par le président de ALSBP et son secrétaire qui étaient bénévoles ce jour-là, (nous pouvons les en remercier), au sujet du paiement de l'arbitre.

- Nous avons eu deux articles dans Le Télégramme, 1 au sujet de notre championnat des clubs et un pour notre championnat individuel.

- Loïc Eymerit souligne le manque d'aide de la part des encadrants présents pour l'aider à installer les différents ateliers alors qu'il a en ce moment une santé délicate. Il a préparé toutes les feuilles de matchs, les feuilles d'ateliers, sorti tous les règlements et souligne le temps et l'énergie dépensés pour la préparation de ce championnat.

- Loïc avait demandé lors de sa prise de fonction il y a maintenant 3 ans et demi, de l'aide..... Il va continuer sa mission dans la mesure de ses moyens mais souhaite que son successeur soit plus aidé que lui ne l'aura été.

- Loïc a eu une réunion en visio avec Anna Maillard, Emmanuelle Goffoz et Jean Paul Goffoz au sujet du livret de suivi que la FFPJP a mis en place. Il y avait 15 personnes sur les 30 attendues. La FFPJP a mis en place le Guide de l'Éducateur sur le site de la FFPJP. Il est à imprimer par chaque comité.

- **École**

- Loïc va terminer les écoles où il a débuté ses initiations suspendue un temps pour raison de santé, mais il faudra remettre à plat comme demandé à notre CTFR les obligations, car nous dépensons beaucoup d'énergie pour peu de transformation en licences et les professeurs ne prennent pas le relais escompté.

- Loïc s'est retrouvé seul avec une classe de 21 élèves de CP/CE1, il a fait remarquer au directeur que cette situation était strictement interdite.

- Commission HANDICAP : Jean Luc Le Bris a effectué l'arbitrage du championnat régional des sourds et malentendants le samedi 23 mars à Ploufragan. Retour négatif sur le repas servi et encore une non maîtrise de la table de marque. Cela fait 2 années de suite que la table de marque pose problème.

- Commission Championnat des clubs :

- La commission a donné son accord pour une délocalisation de la journée du 9 avril de l'ALSBP à Trégueux et a autorisé une rencontre Etables / Etables à se faire à Etables ainsi qu'une rencontre Dinan/Dinan à se faire à Dinan.

- CRC : pas de problème particulier à signaler sur la première journée où les clubs se rencontraient 2 à 2. Malgré tout, encore des problèmes d'horaires pour des clubs qui devaient demander l'autorisation par mail de modifier les horaires (clubs des 4 Comités Départementaux, cette décision faisait suite à un problème dans le match de barrage de CRC2 de 2023 par un club du CD29). Le contrôle d'alcoolémie n'a pas eu lieu car l'habilitation officielle n'était pas parvenue. Elle a été reçue pour la prochaine journée.

- Commission Coupes



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION

du COMITÉ DIRECTEUR 22 PJP du Jeudi 04 AVRIL 2024

- **Coupe de France** : la deuxième journée se fait le 26 mai.
 - **Coupe départementale des vétérans** : 3 rencontres ont eu lieu déjà pour des problèmes de terrains. Le club de la Baie a gagné sur l'ALSBP. Saint Julien 1 a battu St Julien 2. Plourivo a battu Loudéac. Les autres rencontres ont lieu le vendredi 5 avril.
 - **Coupe de France de Jeu provençal** : Broons se déplace à Plouisy le 27 avril.
 - Commission concours : pour le concours 1 adulte/1 enfant du 3 juillet, le comité cherche un club pour accueillir cette compétition.
- **Élections 2024 pour le mandat de 2025/2028 : qui continue ? qui arrête ? recrutement de nouveaux ?**
- le comité est démissionnaire en fin d'année.
 - Christian, Loïc et Roland ne vont pas renouveler leur mandat.
 - Robert, Mélanie, Jérôme, Didier, Martine, Julien souhaitent se représenter.
 - Michel est encore en réflexion.
 - Maryse précise qu'elle ne souhaite pas faire un second mandat en tant que présidente mais peut apporter son aide pour transmettre ses connaissances.
 - L'équipe présente espère qu'il y aura de nombreuses candidatures pour permettre de continuer le travail déjà accompli, et permettre au département d'organiser sereinement championnats de toutes natures, coupes et concours et d'avoir une activité administrative de qualité pour faire les licences et faire toutes les demandes de subventions possibles.

Fin de la réunion à 20h00

Fait à Brézillet

Pour le Comité Directeur du CD22PJP

Maryse DUCHÊNE DROFF
Présidente



Mélanie MAUDET
Secrétaire